

## COMMUNIQUE DE PRESSE

05 juillet 2012

### **Mont Saint-Michel : les touristes fuient, la Région Bretagne paye**

Lors de la Commission permanente qui s'est tenue le jeudi 5 juillet, les conseillers régionaux de la droite et du centre ont voté contre les 3,3M€ de subventions proposés par M. Le Drian, le Président sortant du Conseil régional, au bénéfice du Syndicat mixte de la Baie du Mont-Saint-Michel.

« Cela fait plusieurs années que l'opposition met en garde le Président du Conseil régional sur les dysfonctionnements de ce Syndicat mixte » explique Marie Christine Le HERISSE, conseillère régionale et membre du syndicat mixte de la Baie.

En juin 2011, le groupe des élus de la droite et du centre a demandé le retrait de la région du Syndicat mixte si les accès au Mont-Saint-Michel n'étaient pas reconsidérés et un projet touristique arrêté en concertation avec tous les partenaires.

« Malgré nos demandes réitérées et le vote unanime de l'Assemblée régionale, le Président du conseil régional de Bretagne a refusé de prendre ses responsabilités. Lors de la dernière session de juin, il a de nouveau repoussé l'amendement déposé par notre groupe exigeant cette fois le retrait immédiat de la Bretagne du Syndicat mixte, en renvoyant la décision au mois d'octobre », précise Marie-Christine Le HERISSE.

« Alors que tout le monde sur les rangs de l'Assemblée régionale s'accorde à la fois sur le diagnostic et les solutions à apporter, que le nombre de touristes au Mont Saint-Michel ne cesse de diminuer, les tergiversations du Président sortant du Conseil régional sont d'autant plus inadmissibles qu'il continue de faire payer la note aux contribuables bretons. Ce dossier commence à devenir délétère », conclut Bernadette MALGORN, leader de l'opposition au Conseil régional.

Contact : Christian Avril 06.87.01.47.14

